economiesuisse

Politique énergétique : les faits avant les conclusions hâtives

En Suisse aussi, nous devons prendre au sérieux la catastrophe survenue au Japon. Aussi était-il justifié de suspendre les demandes d'autorisation générales pour la construction de nouvelles centrales nucléaires. Il faut désormais attendre que les experts se soient fait une idée complète de ces événements extrêmes. Il n'est pas possible de prendre des décisions avant d'avoir toutes les informations en main.
La sécurité de l'approvisionnement en électricité est vitale pour notre pays et notre économie, et il ne faut pas la mettre en jeu sur la base de conclusions hâtives. En conséquence, nous n'avons pas, pour l'instant, revu notre évaluation de la politique énergétique helvétique.

En attendant que les leçons de ces événements puissent être tirées pour la Suisse, il convient de poursuivre la politique énergétique du Conseil fédéral, basée sur l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables compétitives et les deux piliers de notre approvisionnement, à savoir l'énergie hydraulique et le nucléaire. A ceci s'ajoutent les critères qui restent d'actualité concernant la sécurité technique, un approvisionnement assuré, des prix compétitifs, l'indépendance face à l'étranger et la protection du climat et de l'environnement. Il est certain que toutes les technologies présentent des avantages et des inconvénients. Au vu de l'évolution démographique, il apparaît que les mesures d'économie les plus draconiennes ne permettraient pas d'éviter une pénurie d'électricité. Aussi est-il inutile de s'activer trop tôt. Nous devons faire preuve de circonspection et réévaluer la situation le moment venu.